BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

A.S.B.L

Maison de la laïcité orlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°113 mars 2013

Nouvelles pauvretés, osons les nouvelles SOLIDARITÉS !

Conférence débat
par Olga Zrihen
Sénatrice de Communauté

Le vendredi 1er mars 2013 à 19h30

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26

Dans ce numéro

Vendredi 1er mars : Conférence-débat « Nouvelles pauvretés, osons de nouvelles solidarités » avec Olga Zrihen	p.2
Si nous parlions de solidarité…	p.4
Jeudi 7 mars « Made in Dagenham » au Cinéma des Résistances	p.8
« Debout l'Europe » un livre bien d'actualité	p.10
Conférence « Brel... le grand Jacques », une soirée dont nous nous souviendrons	p.11
Un tablier créé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz	p.12
Lundi 18 mars : « Les lundis du Préau » présente « Les aphorismes » » par Michel Delhalle	p.13
« PROSE CAFE » un ouvrage de Michel Delhalle	p.14
Lundis 11 et 25 mars : atelier d'aquarelles	p.15
Jeudis 7 et 21mars : atelier d'art floral	p.15
Lundis 4, 11 et 25 mars : cours d'italien	p.15
Du 20 au 30 mars : Exposition « Protection de l'environnement et des abeilles »	p.16
La France a ouvert la voie au mariage homosexuel	p.17
Vendredi 26 avril à 20 heures : exceptionnel souper- spectacle avec les « Barberpeis »	p.18
L'égalité et la non-discrimination doivent prévaloir sur les conceptions religieuses	p.19
Lundi 18 mars : A 12h30 Participez à notre repas mensuel	p.20

Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26
Adresse mail : laicite.mlz@skynet.be
Contact Président Yvan Nicaise : 0478/ 39 27 96
Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com
Site internet : www.morlanwelzlaicite.be
Compte de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz
IBAN n° BE76 0682 1971 1895

Cotisation 2013

La cotisation annuelle est fixée à **10 €** par membre.
Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »
Vous pouvez assurer son renouvellement par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895
de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz
Avec la mention : cotisation 2012
(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)
Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
En devenant membre ou en renouvelant votre cotisation !

Vendredi 1er mars à 19h30
« Nouvelles pauvretés, osons de nouvelles solidarités »
Conférence-débat avec Olga Zrihen
Sénatrice de Communauté

Présentation de la Conférence

« Alors que le contexte économique actuel, fait de déséquilibres et de crises successives, constitue un terreau favorable à l'apparition de nouvelles pauvretés, de nouvelles initiatives prônant la solidarité voient le jour. Même si certaines d'entre-elles, comme malheureusement le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD), ne peuvent à présent plus compter sur la bonne volonté de certains autorités publiques, il importe de se mobiliser.

Face à une réelle crise des valeurs européennes, cette mobilisation passe par de nouvelles solidarités, qu'elles soient intergénérationnelles, en faveur des jeunes ou de nos aïeux, qu'elles se consacrent au droit au logement ou à un emploi décents, qu'elles s'acquittent de nos obligations citoyennes en matière de santé ou de soutien aux familles monoparentales, ou encore qu'elles s'engagent à lutter contre le surendettement ou la féminisation de la pauvreté. »

Mieux connaître la conférencière (extrait des infos se trouvant sur son site)

Olga Zrihen est née le 10 janvier 1953 à Casablanca au Maroc. A six ans, elle émigre en France avec sa famille qui gagne la Belgique quelques années plus tard tandis qu'elle reste à Lille pour y poursuivre ses études universitaires. En 1971, elle rejoint la Belgique et entame des études en langues étrangères à l'Université de Mons. Elle étudie également à Heidelberg, en Allemagne.

Elle commence sa carrière comme professeur d'Allemand et d'Anglais et s'installe d'abord à Mons et ensuite à La Louvière. Elle y fait ses débuts en politique. Elle participe aux activités syndicales de La Louvière, s'engage dans les clubs politiques, sociaux, culturels et prends part, comme militante, à de très nombreuses activités : lutte contre les inégalités et les injustices, l'exclusion et la pauvreté, défense des personnes fragilisées, des jeunes, des femmes, des

personnes handicapées et des personnes issues de minorités ethniques en animant plusieurs associations et la télévision communautaire.
Après quinze ans d'enseignement, elle supervise le Département Formation des Affaires Culturelles de la Province du Hainaut ou elle initie de nombreux projets, en se concentrant toujours sur des sujets touchant directement les matières sociales et culturelles. Chef de cabinet du Député Permanent P. Dupont, pendant 10 ans, avec en charge le budget, la culture, le logement, la santé, Olga Zrihen exerce divers mandats politiques à divers niveaux : communal, parlement européen (de 2001 à 2004), Sénatrice depuis juillet 2004.
Elle est actuellement membre de la Commission Relations Extérieures et Défense et membre du Comité d'avis pour l'Egalité des Chances hommes femmes. Elle est également membre suppléante de la Commission Finances et Economie et de la Commission Affaires Sociales.
Elue Députée au Parlement wallon et au Parlement de la Communauté Française à l'occasion des élections de 2009, elle a été désignée Sénatrice de Communauté. De facto, elle a déposé son tablier d'Echevine à La Louvière et est redevenue conseillère communale.
Aujourd'hui comme hier, elle vise à concrétiser ses objectifs et à poursuivre son rêve de citoyenneté mondiale faite de dignité, d'égalité et d'humanisme.

Rendez-vous le 1er mars à 19h30
Entrée : 3 € - Etudiant : 1 €

Yvan Nicaise

Avant la conférence du vendredi 1er mars à 19h30
« Nouvelles pauvretés, osons de nouvelles solidarités »

Si nous parlions de solidarité…

Le 1er mars, la Sénatrice Olga Zrihen nous rejoindra pour débattre sur les nouvelles pauvretés et des solidarités à mettre en place.
Préalablement à cette conférence, nous pourrions nous interroger sur le sens du mot SOLIDARITE.
Les dictionnaires nous donnent des définitions telles que :
« Dépendance mutuelle entre les hommes » ou *« sentiment qui pousse les hommes à s'accorder une aide mutuelle »* (Dictionnaire Larousse).

Dans un ouvrage récent intitulé « Qu'est-ce que la solidarité », Henri Pena-Ruiz, philosophe et écrivain français, auteur de plusieurs livres consacrés à la question du bonheur, aux grandes légendes philosophiques, à la laïcité et à la République, résume la solidarité en une courte phrase : *« le cœur qui pense »*.
Belle expression que l'auteur utilise pour sous-titrer son livre traitant de la solidarité, expression adaptée d'une formule de Victor Hugo *« Je suis de ceux qui expriment tout simplement l'idée que la raison ne se sépare nullement du cœur »*.
« Le cœur pense sans que cela signifie oubli de rationalité » nous dit Henri Pena-Ruiz.
Et de souligner que solidarité et laïcité lui paraissent très liées, point de vue que nous partageons sans réserve en tant que laïques.

Si nous revenons à la deuxième définition du « Larousse », il faut bien reconnaître que ce sentiment conduisant à l'aide mutuelle est loin d'être l'apanage de la société actuelle et n'est pas la préoccupation première des maîtres de la mondialisation qui s'attribuent des *stock-options* et parachutes dorés, spéculations et rémunérations plus indécentes encore à l'heure de la crise.

Pendant ce temps, un nombre croissant de personnes bascule dans la pauvreté et l'exclusion du travail qui conduit à l'exclusion sociale, car pour la quasi totalité de la population mondiale, seuls les revenus de leur force de travail permettent d'accéder à une vie décente.
Selon le Crédit Suisse, les 1 % les plus riches de la planète possèderaient 43,6 % de la richesse et les 10 % les plus riches en détiendraient 83 %.
A l'opposé, la moitié des individus les plus pauvres ne détient que 1 % du patrimoine. Cela veut dire qu'un grand nombre d'habitants de la planète ne possède quasiment rien, ou des biens de très faible valeur monétaire : 20 % n'ont pas plus de 672 dollars. (Observatoire des inégalités – 22 mars 2011)
Soulignons aussi que la répartition géographique est particulièrement inéquitable. La richesse mondiale est inégalement répartie selon les régions. L'Amérique du Nord et l'Europe détiennent 62% du patrimoine monétaire mondial. Les populations d'Asie-Pacifique 22 % sans l'Inde et la Chine. La population chinoise détient à elle seule 8,5 % de cette richesse, tandis que l'Inde, autre pays émergeant en détient 2 %. L'Afrique ne dispose que de 1 % du patrimoine mondial.
Pourtant, en Chine, Inde ou Brésil, des fortunes colossales se construisent, sans pour autant augmenter le niveau de vie de la population.

Mais revenons sur les formes de solidarité.
La première, c'est l'entraide des hommes face aux catastrophes naturelles. Cette forme de solidarité touche à la morale et à l'instinct de survie face aux phénomènes qui les touchent tous : inondations, tremblements de terre, situations qui requièrent une réponse collective et pas seulement individuelle.
La seconde, c'est l'entraide des victimes et aux victimes, mais aussi leur union dans la lutte contre les causes humaines des catastrophes, des injustices, des négligences.
Dans ce cas, les personnes solidaires s'adressent aux causes et aux responsables : voisinage, industries, responsables politiques, …
Les victimes et ceux qui les soutiennent veulent notamment le respect de leurs droits, des règlements, voire la recherche de solutions visant à ce que ces situations ne se reproduisent plus.

La solidarité est-elle encore de ce monde ?
Relevons les objections fréquemment soulevées.
La nature humaine est supposée égoïste, les conflits d'intérêts et les intérêts particuliers rendent illusoire l'expression de véritables solidarités à cause du «chacun pour soi », du « donnant-donnant », de la vie professionnelle de plus en plus stressante, …

Cette approche souvent réaliste ne doit pas pour autant nous empêcher d'imaginer un monde tel que nous voudrions qu'il devienne et non un monde tel qu'il était avant ou tel qu'il apparaît maintenant.
N'oublions pas que les plus grandes conquêtes sociales et de politiques alternatives ont vu le jour dans des périodes de grande pauvreté pour la majorité des personnes
Au début du XIXème siècle, les ouvriers qui s'unissent vivent une même situation sociale ou partagent une même aspiration politique, ce qui conduisit à une solidarité concrète mais portée aussi par une connivence morale forte qui permit la création des coopératives, des mutuelles, …
Rendons-nous compte objectivement que, sans l'existence des mutuelles et des associations qui se différencient des entreprises à but lucratif et sans les solidarités qui se sont mises en place, la loi du plus fort, la « loi de la jungle » serait notre encore vécu quotidien.

Il est plus que temps de remettre en évidence la valeur des idéaux qui doivent rendre notre monde plus vivable, plus juste et plus humain.

Charité ou solidarité ?

Avant de parler de solidarité, les riches, les mieux nantis pratiquaient l'aumône charitable : la commisération du riche à l'égard du pauvre. Cette pratique n'était pas pour autant négligeable, mais sa logique n'a pas de véritable point commun avec la solidarité, car elle s'appuie sur une différence de statut entre celui qui donne et celui qui reçoit.

Dans ce contexte, aucune réciprocité n'existe et le « recevant » restera toujours redevable, donc non égalitaire par rapport au « donneur ».

La solidarité, par contre, se fonde sur l'égalité, la réciprocité et le caractère mutuel de l'entraide. Cette différence fondamentale correspond à notre conception de la vie en société et des rapports humains.

Il ne s'agit pas de rejeter pour autant toute action caritative telle que l'opération 11.11.11, mais la solidarité doit dépasser les actions ponctuelles pour s'ancrer dans **la solidarité militante.**

Evocation de quelques solidarités militantes.

« Au point de départ, un constat : l'influence de l'ultralibéralisme sur fond de mondialisation conduit l'Etat à renoncer à son rôle social » souligne Henri Pena-Ruiz dans son livre « Qu'est-ce que la solidarité ? »

Et de citer les avancées et conquêtes ébranlées voire détruites graduellement au nom de la concurrence, dite libre et non faussée » dont la construction européenne a fait une règle d'or :

- Régimes de retraites fondés sur la solidarité et non sur l'épargne individuelle
- Lois sociales qui organisèrent un compromis propre à tempérer les tendances premières du capitalisme
- Reconnaissance du rôle majeur des ouvriers dans la production de la richesse
- Construction d'Etat social de droit soucieux de tempérer les effets néfastes des inégalités qui produisent l'exclusion.

Face à cette situation, des solidarités militantes se sont développées.

Citons, par exemple : les restos du cœur, solidarité pour le droit au logement, solidarité avec les immigrés, les sans-papiers, et diverses luttes pour l'émancipation.

Nouvelles pauvretés, osons de nouvelles solidarités

Après cette réflexion sur la solidarité, la conférence de la Sénatrice Olga Zrihen abordera les pistes actuelles ou futures indispensables pour que chacun accède à des conditions d'existence dignes appuyées par une politique publique qui devrait se fonder sur la solidarité.

Yvan Nicaise

Maison de la laïcité
Morlanwelz

Morlanwelz
Maison de la Laïcité
Place Albert 1er - 16a

Le Cinéma des Résistances

2012-2013
Saison 11

Jeudi 7 mars 2013 à 20 heures

P.A.F : 4 €
(abonnement 5 séances : 16 €)
une boisson est offerte après le débat

info : 0497/ 46.34.93

Voiturage gratuit pour
les habitants de Morlanwelz : 064/ 44.23.26
(2 jrs avant la soirée)
La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme de la Province de Hainaut

Exempt de timbre - manifestation culturelle
Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1er, 16a 7140 Morlanwelz

le cinéma des résistances

Jeudi 7 mars 2013 à 20 heures

MADE IN DAGENHAM
un film de Nigel Cole
(Royaume-Uni, 2011)

Ce film nous raconte la lutte d'une centaine de femmes, ouvrières à l'usine Ford de Dagenham, dans la banlieue est de Londres, en 1968. Se rendant compte qu'elles gagnaient environ 70% du salaire d'un homme pour le même travail, elles décident de faire grève et arrivent à bloquer toute l'usine (la plus grande usine d'Europe à l'époque) pour réclamer une égalité des salaires. Elles devront bien sûr affronter les directeurs de l'usine mais aussi le machisme de leur conjoint et des dirigeants syndicaux.
Le réalisateur Nigel Cole nous propose une représentation d'une époque et des changements qui allaient redéfinir le rôle et les rapports entre les hommes et les femmes.
Pour cela, il ne nous sert pas un documentaire ennuyeux mais une comédie assez légère et haletante sans oublier de nous montrer des moments plus dramatiques.
Un hymne à la femme qui tombe bien à point en cette veille du jour des femmes.

P.A.F. : 4 € (abonnement 5 séances : 16 €)
Une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
Avec la collaboration de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut - Secteur des Animations et de la Formation.

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.
VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

Debout l'Europe !
Daniel Cohn-Bendit et Guy Verhofstadt

Manifeste pour une révolution post nationale en Europe
Suivi d'un entretien avec Jean Quatremer.

Voici comment André Verseille, Editeur de la collection « Actes Sud » nous présente ce livre, résultat des réflexions de deux personnalités politiques de courant politique très différent mais européens convaincus :

« L'Europe est en crise. Comment en est-on arrivé là ?
Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?
Dans l'urgence, les États de la zone euro ne sont-ils pas en train de créer un monstre adémocratique ? L'euroscepticisme est-il réactionnaire ? Une fédération à 27 pourrait-elle fonctionner efficacement ?
Ce livre est un appel. Un appel qui s'adresse à l'intelligence de chaque citoyen.
Un exercice de lucidité et une incitation à la réflexion. Un cri d'alarme aussi.
Le ton est franc, enflammé, les arguments implacables ».

Daniel Cohn-Bendit et Guy Verhofstadt sont convaincus que nous avons besoin de « plus d'Europe » pour gérer les problèmes planétaires mais aussi pour arriver à maintenir notre position dans le monde et à protéger nos modes de vie, aussi divers soient-ils.
Ils développent des argumentations contre ceux qui pensent le contraire, qu'ils soit « à droite » ou « à gauche », contre ceux qui recherchent des solutions dans la souveraineté nationale, les traditionnalistes à la maxime simpliste « *Pour vivre heureux, vivons chez nous, à l'abri de toute influence* ».
Ils abordent sans tabou l'immigration dans une Europe au vieillissement rapide, dénonçant le cantonnement de « peuples » et de « nations » derrière des frontières qui soi-disant les protègeraient. Ils nous mettent en garde de ne pas tomber dans le piège de « l'identité nationale », nouveau visage du nationalisme.
Ils nous invitent à finaliser ce que les pionniers européens ont commencé plutôt que de saboter tout nouveau pas allant dans le sens d'une unification européenne, à être fiers d'être Européens.
Mais pas d'angélisme : les auteurs de ce manifeste ne cachent pas les difficultés qui nous attendent et l'indispensable rupture avec un passé qui s'abreuve de légendes et pas de son histoire.

Un livre qui nous incite à programmer une prochaine conférence sur l'Europe : notre Europe.

Yvan Nicaise

Conférence « Brel... le grand Jacques »
Une soirée dont nous nous souviendrons

Une fois de plus, José Perez et Cécile Rigot ont captivé les participants à la soirée organisée le vendredi 1er février.
Leurs connaissances de Jacques Brel, autant de sa vie que de ses chansons, la vivacité d'expression de José parsemée d'extraits de textes lus ou chantés par Cécile, leur complicité de près de deux heures nous ont fait passé un grand moment musical et poétique.
Soulignons également la saveur des nombreuses anecdotes qui nous ont fait découvrir des facettes peu connues du grand Jacques.
N'en disons pas plus, quoique … attendons l'an prochain pour qu'ils nous préparent une autre soirée d'un genre différent, parait-il.
Car ce couple possède aussi de remarquables qualités théâtrales.

Yvan Nicaise

Un tablier créé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Le Conseil d'administration de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz a décidé de faire réaliser des tabliers de qualité sommelier **brodés avec le sigle de notre maison** que les personnes qui préparent les repas des « lundis du Préau » (le 3ème lundi du mois en général) ou autres porteront.

Logo de notre maison

Jugez le travail : pas mal !

Vu la qualité de ce tablier, nous avons décidé de le mettre **en vente au prix coûtant, soit 15 €,** notre objectif étant de faire connaître notre maison et nos objectifs.

Comment le commander :

- Réservez votre tablier en téléphonant à Paola au 064/ 442326
- Versez la somme de 15 € par tablier au compte de la Maison de la Laïcité : n° BE76 0682 1971 1895 avec l'intitulé « tablier + nombre + nom » ou
- Payez directement à Paola lors de votre passage dans nos locaux.

Yvan Nicaise
Président

Un peu d'humour

Je suis sûr que dans les écoles, personnes ne connaît ce temps

Le professeur demande à l'élève le temps auquel sont conjugués les verbes de la phrase suivante :
« Ils ne voulurent pas avoir d'enfant, mais ils en eurent six »
Réponse de l'élève : « C'est du préservatif imparfait ».

Lundi 18 mars : « Les lundis du Préau » présente « Les aphorismes » » par Michel Delhalle

Contrevérités ou réflexions insolites, remarques drôles sur le temps qui passe, détournement de proverbes ou de citations : les aphorismes sont de courtes phrases qui disent un maximum de choses avec un minimum de mots. Ils permettent de traverser l'existence avec humour et poésie sans trop se prendre au sérieux.
Les maîtres en la matière sont Chavée, Jules Renard, Desproges, Pierre Dac et bien d'autres.

Quelques aphorismes de notre conférencier du jour :
« L'inventeur du béret, je lui tire mon chapeau »
« Ma femme est belle comme un jour férié »
« Ma montre ne fait pas d'heures supplémentaires »

Venez écouter Michel Delhalle : vous en sortirez la tête pleine de d'images inattendues.
La participation à cet après-midi récréatif, goûter et café compris est de 3 €.

Mieux connaître notre intervenant du jour.

MICHEL DELHALLE était bibliothécaire à la Bibliothèque Centrale Provinciale de Hainaut à La Louvière.
Il se partage aujourd'hui entre animations, conférences et écriture.
Son dernier ouvrage " Prose Café " vient de sortir de presse aux Editions Provinciales.
Il collabore avec Antenne Centre TV où il présente la rubrique "Rire c'est bien mais sourire c'est mieux" dans l'émission "Label Culture ".
Passionné d'aphorismes, il présente très souvent une conférence grand public sur le sujet et propose une centaines de petites phrases drôles et poétiques.

Yvan Nicaise

A 12h30
Participez à notre repas mensuel
Un moment de convivialité

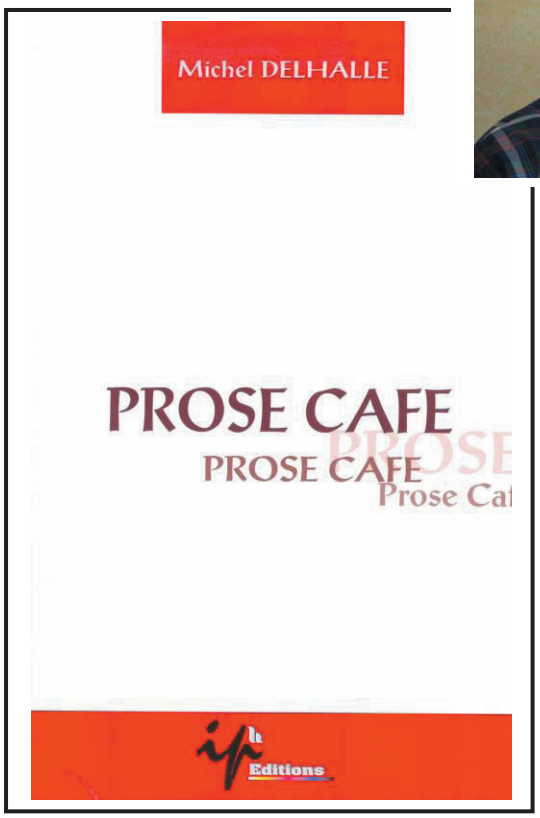

Après les deux ouvrages « La mer ferme à 6h » et surtout « La fine moustache du quotidien » édité par le Rotary de La Louvière, « PROSE CAFE » est le troisième livre de Michel Delhalle.

Prix de vente : 13 € (+ 1,83 € de frais d'expédition pour la Belgique)

Compte de l'Imprimerie provinciale du Hainaut

IBAN : BE88 0910 1275 6740

Les droits d'auteur de ce livre sont intégralement versés à l'ASBL « Lire et écrire » dans laquelle Michel a beaucoup travaillé.

Préface de l'ouvrage

Ce livre est un modeste hommage rendu à ces espèces en voie de disparition que sont les cafés, bars et autres bistrots.

Derniers lieux mythiques chargés d'émotion où se joue toute la comédie humaine dans un subtil mélange d'humour et de poésie et dans lesquels la convivialité et l'autodérision restent les éléments dominants.

Endroits magiques on l'on refait souvent le monde où on le défait aussi.

Et comme le suggère un des protagonistes de l'ouvrage « Pour les préserver, il faudra nationaliser ».

Je vous convie, à travers ses pages, à retrouver quelques moments privilégiés qui tentent d'en restituer l'ambiance et l'âme.

Bonne lecture et à votre santé.

Michel Delhalle

Lundis 11 et 25 mars : atelier d'aquarelles

Il est toujours possible de rejoindre notre atelier d'aquarelles.
L'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.

Le vernissage de l'exposition de leurs œuvres reste fixée au vendredi 19 avril 2013 à 19h00.
L'exposition sera ouverte durant le week-end, soit les 20 et 21 avril.

Anne-Marie André

Jeudis 7 et 21 mars : atelier d'art floral

Après les réalisations de carnaval, c'est le moment de penser au réveil de la nature qui inspirera les participants au sein de l'atelier d'art floral.
Vous pouvez toujours rejoindre l'un des deux groupes.
L'un se réunit de 10h00 à 12 h00, l'autre de 13h00 à 15h00.
N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance auprès de Paola à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Marie-Christine Cuchet

Lundis 4, 11 et 25 mars : Cours d'italien

Le cours d'italien à l'intention d'un public adolescent et adulte continue à être dispensé dans notre maison.
Il s'agit d'un partenariat entre la Maison de la Laïcité et l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz.
Ces séances sont animées par Madame Sophie MATHIEU, Professeur à l'athénée provincial de Morlanwelz. Elles se déroulent de 17h00 à 18h30 ou de 18h30 à 20h00 selon le groupe.

Du 20 au 30 mars : à la Maison de la Laïcité
Exposition « Protection de l'environnement et des abeilles »

Dans le cadre de la semaine sans pesticides, qui se tient chaque année du 20 au 30 mars, la Maison de la Laïcité accueillera une petite exposition en deux volets proposée par la commune de Morlanwelz.

La première partie aborde le thème de l'abeille et de son environnement. Deux maquettes permettent d'expliquer l'anatomie de l'abeille, sa morphologie, sa façon de se nourrir, les rôles des ouvrières, des faux-bourdons et de la reine.
La seconde traite des moyens à notre disposition pour gérer autrement nos jardins, de manière respectueuse de l'environnement.

En effet, depuis plusieurs années les colonies d'abeilles, aussi bien sauvages que domestiques, sont en déclin. Selon les scientifiques, les causes de ce déclin seraient multiples et comprendraient des maladies, la présence de certains parasites mais également l'utilisation toujours plus accrue de pesticides par les agriculteurs, les gestionnaires de villes mais aussi les particuliers !

Apprendre à connaître une espèce pour mieux la protéger, tel est le but de l'exposition. Mais comment se comporter *autrement* afin d'amener la biodiversité dans nos jardins ? … Nous vous donnerons des pistes et des réponses dans la deuxième partie de l'expo.

Et vous quitterez l'exposition avec un petit sachet de semences de fleurs sauvages mellifères (offerts par le PCDN* de Morlanwelz), à semer dans un petit coin du jardin au printemps, pour y gâter les abeilles !

Aurélie UGILLE
Eco-conseillère
Service Urbanisme-Environnement
Commune de Morlanwelz

*Un PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) est un programme d'action qui sert à maintenir, développer et restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux.

Vernissage de l'exposition le mercredi 20 mars à 19 h00
Invitation cordiale

La France a ouvert la voie au mariage homosexuel

Les députés français ont adopté par 249 voix contre 97 l'article 1 du texte, le plus important, qui indique que « le mariage est contracté par deux personnes de sexe différent ou de même sexe ». Sans surprise, les députés socialistes, écologistes, radicaux de gauche et Front de gauche ont voté pour.

« Nous sommes heureux et fiers d'arriver à cette première étape », a salué la garde des Sceaux, Christiane Taubira. *« Nous allons établir la liberté pour chacune et chacun de choisir sa ou son partenaire pour construire un avenir commun (...). Il n'y avait aucune raison que l'Etat n'assure pas aussi la protection du mariage aux couples homosexuels. »*

Pour l'UMP, Philippe Gosselin a regretté que *« le gouvernement s'engage dans un choix de société que nous ne souhaitons pas ». « Aujourd'hui, c'est le mariage, l'adoption, demain ce sera la PMA (procréation médicalement assistée) et la question des mères porteuses qui est toujours posée. La circulaire Taubira montre qu'il y a bien là une vraie ambiguïté* ».

Note de la rédaction : Nous avons la modestie de reconnaître que l'article publié sur ce sujet dans le numéro précédent du « Courrier laïque » n'a pas été l'élément détonateur de cette décision attendue…mais nous aurions bien voulu !

A votre agenda... d'avril!

Le vendredi 26 avril à 20 heures
Exceptionnel souper- spectacle avec les « Barberpeis »

Pour la première fois dans la région, cette bande de six joyeux peïs bruxellois se produira à la Maison de la laïcité de Morlanwelz.
Ils nous présenteront, lors d'un souper bruxellois, leur nouveau spectacle :

Non peut-être ?!

Leur répertoire basé sur le style barbershop, mais en y ajoutant le caractère zwanzeur bruxellois, a un sacré côté festif !
Ce genre est né dans les salons des barbiers américains où l'on avait coutume de se raconter des histoires légères. Hé oui, les hommes en racontaient régulièrement et certains même en faisaient des mélodies que d'autres accompagnaient de voix secondaires. Le Barbershop était né.
Il fait penser aux accords de jazz, de blues et de gospel, tout en légèreté. Un certain esprit comique est présent et confère au tout un doux plaisir aux oreilles.
Et pour jouir pleinement de ce spectacle, nous vous servirons un repas typiquement bruxellois - dessert compris.

Prix : spectacle et souper : 20 €. Enfants de moins de 12 ans : 10 €.
Nous prenons dès maintenant les inscriptions car le nombre de place disponible sera limité par les dimensions de notre salle.

Réservation par paiement auprès de Paola ou par virement au compte habituel N° BE76 0682 1971 1895 en indiquant « Barberpeis - nombre de personnes + votre nom ».

Note de la rédaction : Plusieurs membres de notre maison ont assisté à la première de leur spectacle à Bruxelles : ils en rient encore !!!

Yvan Nicaise

Non peut-être : Expression bruxelloise célèbre et populaire signifiant « Oui sûrement » ou inversement « oui sans doute » qui, prononcée d'une certaine manière signifie « Sûrement pas ».

L’égalité et la non-discrimination doivent prévaloir sur les conceptions religieuses

Le Centre d’Action Laïque (CAL) et la Fédération Humaniste Européenne (FHE) - se félicitent de l'arrêt de la Cour Européenne des Droits de l’Homme : l’égalité et la non-discrimination doivent prévaloir sur les conceptions religieuses.

Ce 15 janvier 2013, la Cour Européenne des Droits de l’Homme (CEDH) a prononcé un arrêt dans l’affaire « Eweida et autres c. Royaume-Uni » opposant quatre requérants chrétiens pratiquants et le Royaume-Uni.

Ces requérants s’estimaient discriminés dans leur droit à manifester leur religion : Mme Eweida, employée de British Airways, et Mme Chaplin, infirmière gériatrique, alléguaient que leurs employeurs respectifs leur avaient interdit de porter de manière visible une croix chrétienne autour du cou sur leur lieu de travail. Mme Ladele, officier d’état civil, et M. Mc Farlane, conseiller en relations humaines, affirmaient qu’ils avaient été licenciés pour avoir refusé de s’acquitter de certaines de leurs tâches (respectivement, célébrer une union civile homosexuelle et conseiller un couple homosexuel) qu’ils considéraient contraires à leurs croyances religieuses.

Dans tous les cas, à l’exception de Mme Eweida, la CEDH a estimé que leur liberté de religion, telle que définie par l’article 9 de la Convention européenne des droits de l’homme, ne pouvait pas prévaloir sur la possibilité pour tous les citoyens d’exercer leurs droits de manière non discriminant**e.**

Pour le CAL et la FHE, cette déci**s**ion est importante en ce qu’elle affirme que le droit d’une personne de manifester sa religion ne peut pas aboutir à empêcher les gens à exercer leurs droits**,** en l’occurrence celui pour des couples homosexuels de conclure un contrat d’union civil ou de bénéficier de conseils thérapeutiques sur la vie de couple et la vie sexuelle.

Là où les requérants ont vu une « persécution du fait de leur foi » et une discrimination basée sur la religion, la Cour a vu la juste application du principe d’égalité et du droit anti-discriminations. Le CAL et la FHE se félicitent de cette décision qui contribue à assurer à toute personne la possibilité d’exercer ses droits, indépendamment (notamment) de son origine ethnique, de ses convictions, de son sexe ou de son orientation sexuelle.

Communiqué de presse

Lundi 18 mars : « Les lundis du Préau »
présente « Les aphorismes » »
Par Michel Delhalle
Voir l'article en page 14

Mais aussi...
Lundi 18 mars à 12h30 :
Participez à notre repas mensuel
Un moment de convivialité

Bienvenue à partir de 12h00

….

Spécial Hachis Parmentier

….

Dessert

….

Café

…

12 €

Réservation jusqu'au mercredi 13 mars
Téléphone : 064/ 44 23 26

LE COURRIER LAÏQUE
Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila